

**CHANTRAINE** (*Arthur-Léopold-Ghislain*),  
Officier de la Force Publique (Flawinne, Namur,  
23.2.1885 — Boma, 23.12.1916). Fils de Pierre-  
Joseph et de Dutois, Victorine-Marie-Louise.

Ses humanités terminées, A. Chantraine entre à l'École militaire le 3 octobre 1904. Il fait partie de la 70<sup>e</sup> promotion (artillerie et génie) et est promu sous-lieutenant le 24 décembre 1906. Attaché à la position fortifiée d'Anvers, le jeune officier se spécialisera dans l'artillerie de forteresse.

En septembre 1910, il sollicite l'autorisation de suivre le cours colonial à Bruxelles, en vue de servir en Afrique. Cette autorisation lui est accordée et, pour la durée du cours, il est provisoirement détaché à l'Institut cartographique militaire à la date du 31 octobre 1910. La session terminée, il s'embarque à Anvers le 27 février 1911 à destination du Congo, via le Cap. Le 1<sup>er</sup> avril, il arrive à Elisabethville. Deux jours plus tard, il est attaché à l'état-major des Troupes du Katanga. En avril 1912, il est désigné comme chef d'escorte de la mission de délimitation du Katanga et de la Rhodésie. En décembre de la même année, il reçoit le commandement de la compagnie cycliste et le 18 février 1913, il est envoyé à Lukonzolwa pour commander la 3<sup>e</sup> compagnie de marche. Autorisé à prolonger son premier terme de six mois, il quitte la colonie le 30 octobre 1910 et c'est à bord du *Windhoek* partant de Beira le 7 novembre qu'il rentre en Europe, par Marseille, le 4 décembre.

L'atmosphère est déjà troublée en Europe, lorsqu'il prend passage sur l'*Elisabethville* à Anvers le 23 avril 1914 pour un deuxième séjour au Congo. Comme il avait exprimé le désir d'être attaché au fort de Shinkakasa, il est mis à la disposition du gouverneur général, à Boma et, le lendemain de son arrivée, soit le 12 mai, il est affecté à la compagnie de l'artillerie et du génie, dont le commandement lui sera confié par voie de commissionnement peu après l'ouverture des hostilités en Afrique. Ses connaissances techniques peuvent ainsi être mises à profit pour la réalisation du plan de mobilisation du fort et pour l'étude des questions relatives à l'artillerie.

Officier de valeur, consciencieux et ferme, jouissant d'un grand ascendant sur ses subordonnés, il fait l'objet de la part de ses chefs des rapports les plus élogieux. Aussi, après avoir été nommé capitaine le 1<sup>er</sup> juillet 1915, est-il promu, au grand choix, capitaine-commandant le 1<sup>er</sup> janvier 1916.

Mais un mal sournois le guette. En juillet 1916, il souffre de malaises assez vagues auxquels il n'attache pas beaucoup d'importance et qui disparaissent d'ailleurs bientôt spontanément. Les mêmes symptômes se manifestent de nouveau en novembre. Au début de décembre, apparaissent des troubles plus nets qui font penser à des lésions néphrétiques. Chantraine entre à l'hôpital de Boma le 19 décembre et son retour en Europe est décidé lorsqu'il succombe d'une manière inopinée le 23, dans la soirée.

Il était titulaire de l'Étoile de Service depuis le 18 août 1913 et la Médaille Commémorative des campagnes d'Afrique lui a été décernée, à titre posthume, le 21 juillet 1918.

12 décembre 1953.

[F. D.]

A. Lacroix.

Reg. matr. n° 6776. — *Bull. de l'Ass. des Vét. col.*, mars 1930, p. 11.